

Gaz de France - Rapport de Gestion 30/06/2005

Dans un contexte général marqué sur le premier semestre 2005 par une forte hausse des prix des produits pétroliers, une appréciation du dollar par rapport à l'euro et la poursuite du processus de libéralisation des marchés de l'énergie en Europe, l'activité et les résultats du Groupe Gaz de France connaissent une croissance significative.

Le Groupe Gaz de France a ainsi réalisé au premier semestre 2005 un chiffre d'affaires consolidé en progression de 19 % (17,4 % à périmètre constant) par rapport au premier semestre 2004.

Cette évolution résulte principalement de la hausse des prix de vente du gaz qui reflète l'augmentation des coûts d'achat du gaz consécutive à la hausse des cours des produits pétroliers. La progression du chiffre d'affaires trouve également son origine dans la croissance des ventes d'énergie. Les ventes de gaz s'élèvent à 396 TWh (environ 36 milliards de mètres cubes) à fin juin 2005 contre 385 TWh à fin juin 2004, soit une hausse de près de 3%.

Le Contrat de service public signé le 10 juin 2005 entre Gaz de France et l'Etat a permis de fixer le cadre de l'évolution des tarifs de vente de gaz naturel pour les clients distribution publique en France jusqu'à fin 2007.

Les autres faits marquants du premier semestre 2005 concernent la mise en œuvre des évolutions annoncées en 2004, et notamment :

- le dénouement des participations croisées avec Total dans le domaine du Transport et du Stockage,
- la création de la filiale Gaz de France Réseau Transport,
- la mise en place opérationnelle de la réforme du financement du régime des retraites,
- l'acquisition de 51 % du capital de la société roumaine Distrigaz Sud.

L'ouverture du capital par voie d'introduction en Bourse intervenue le 7 juillet 2005 se traduira dans les comptes du Groupe du deuxième semestre 2005 par une augmentation des capitaux propres de 1,9 milliard d'euros. Suite à cette opération, la participation de l'Etat français a été ramenée à 80,2% du capital de l'entreprise (part estimée en attente de la fin de l'opération de règlement livraison aux salariés).

1- Faits marquants du premier semestre 2005

1.1 Contrat de service public et évolutions des tarifs administrés

Le Contrat de service public 2005-2007 entre Gaz de France et l'Etat a été signé le 10 juin 2005 dans les termes qui avaient été approuvés par le Conseil d'administration de Gaz de France le 22 mars 2005. Ce contrat précise les objectifs et les modalités de mise en œuvre des missions et des obligations de service public de l'entreprise.

En application de ce contrat, le Gouvernement a fixé, par arrêté du 16 juin 2005, après avis favorable de la Commission de Régulation de l'Energie, le cadre d'évolution des tarifs du gaz pour les clients distribution publique pour la période du 1er juillet 2005 au 31 décembre 2007.

Selon les termes de cet arrêté, les variations des tarifs répercutent les variations des coûts d'approvisionnement en gaz et les variations des charges hors coûts d'approvisionnement. Le principe d'un lissage des coûts d'approvisionnement sur une période de six mois est maintenu afin de limiter l'ampleur des variations tarifaires. L'arrêté prévoit également le passage à des mouvements trimestriels à partir du 1er janvier 2006 et l'étalement des rattrapages tarifaires consécutifs notamment à la hausse partielle du 15 novembre 2004 entre le 1er juillet 2005 et le 1er avril 2006.

En ce qui concerne l'année 2005, l'arrêté du 16 juin s'est traduit ainsi par une hausse des tarifs de 0,02 cEuro/kWh au 1er juillet venant s'ajouter à la répercussion des coûts d'approvisionnement (le mouvement total a ainsi été de 0,124 cEuro/kWh soit 4% en moyenne) et par un rattrapage de 0,09 cEuro/kWh au 1er septembre soit une hausse de 2,9% en moyenne et 2,6% pour un client moyen au tarif B1 (chauffage).

Un mouvement tarifaire est prévu au 1er novembre pour répercuter l'évolution des coûts d'approvisionnement.

Il convient de noter par ailleurs que les tarifs administrés de la clientèle industrielle font l'objet depuis 1998 d'ajustements trimestriels permettant de tenir compte des variations des coûts d'approvisionnement liées au cours des produits pétroliers et des charges hors coûts d'approvisionnement. Ils ne sont pas concernés par l'arrêté du 16 juin 2005.

1.2 Dénouement des participations croisées avec Total

Gaz de France et Total détenaient, jusqu'au 1er janvier 2005, des intérêts croisés au sein des sociétés françaises GSO et CFMH opérant dans le domaine du transport et du stockage. Ces partenariats croisés ont été dénoués début janvier 2005. Ainsi, Gaz de France a cédé à Total sa participation de 30% dans GSO, et Total a cédé à Gaz de France sa participation de 45% dans CFMH. Dans le cadre de cette opération, Gaz de France a aussi cédé à Total divers actifs dont un portefeuille de clients industriels de CFMH représentant en 2004 un volume de ventes d'environ 13 TWh. CFM et CFMH feront l'objet d'une dissolution sans liquidation au 1er juillet 2005.

Le dénouement des participations croisées comprenait des opérations non récurrentes dont l'impact sur les résultats du Groupe s'élève à 77 millions d'euros avant impôt et 51 millions d'euros après impôts. Ces opérations concernent pour l'essentiel des indemnités liées à des résiliations anticipées de contrats et des cessions d'actifs.

1.3 Création de la filiale Gaz de France Réseau Transport

Gaz de France a filialisé son activité de transport en créant le 1er janvier 2005 sa filiale « Gaz de France Réseau Transport » détenue à 100 %.

La mise en place de la filiale est sans impact sur les comptes consolidés du Groupe.

1.4 Entrée en vigueur de la réforme du financement du régime de retraites

L'entrée en vigueur de la réforme du financement du régime de retraite résultant de la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 s'est traduite, moyennant l'adoption ou la signature de textes réglementaires et conventionnels :

- par la prise en charge du fonctionnement du régime d'assurance vieillesse, invalidité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles par la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières (C.N.I.E.G.) à compter du 1er janvier 2005, en relation notamment avec les régimes de droit commun,
- par la mise en œuvre de la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) perçue sur les prestations de transport et de distribution du gaz naturel selon un mécanisme similaire à celui de la TVA ; la mise en place de la CTA s'accompagne d'une baisse des tarifs d'acheminement du gaz naturel. Elle se traduit ainsi par une diminution du chiffre d'affaires et un allègement corrélatif des charges de retraites supportées par les activités régulées de Transport et de Distribution en France.

Le paiement des contributions exceptionnelles forfaitaires et libératoires dues par Gaz de France en 2005 au titre de l'adossement financier aux régimes de droit commun (soit 249 millions d'euros à la CNAV relatifs aux activités non régulées et 90% de 137 millions d'euros pour les régimes de retraite complémentaire ARRCO et AGIRC) a été réalisé sur le premier semestre 2005 par des prélèvements sur les fonds assurantiels dédiés.

1.5 Distrigaz Sud

Gaz de France a acquis, le 31 mai 2005, 51 % du capital du distributeur roumain Distrigaz Sud pour un montant de 310 millions d'euros. Le 24 juin 2005, un accord a été signé, prévoyant la cession de 5% du capital à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et de 5% à la Société financière internationale, pour un montant total d'environ 60 millions d'euros. Après cette opération, Gaz de France détiendra donc 41% du distributeur et en gardera le contrôle via une holding.

Distrigaz Sud compte environ 11 000 salariés et dessert près d'1 million de clients, particuliers et entreprises, notamment à Bucarest. Il exploite un réseau de distribution de gaz naturel de près de 13 800 kilomètres dans le sud de la Roumanie et achemine plus de 6 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an. Ses ventes représentent environ un quart de la consommation de gaz en Roumanie. Distrigaz Sud a généré un chiffre d'affaires de 542 millions d'euros en 2004.

2 Résultats et activité

Les informations publiées dans ce rapport de gestion sont fondées sur les comptes au 30 juin 2005 et les données comparatives au 30 juin 2004 établis en normes IFRS.

Les principes comptables appliqués pour les comptes au 30 juin 2005 sont identiques à ceux utilisés pour l'établissement des données comparatives 2004 IFRS publiées par le Groupe dans son Document de Base enregistré par l'AMF le 1^{er} avril 2005, à l'exception des normes IAS 32 et 39 sur les instruments financiers que le Groupe applique à compter du 1^{er} janvier 2005 sans retraitement des comptes du premier semestre 2004.

Chiffres clés du Groupe

Une partie significative des variations de résultats constatées entre le 1^{er} semestre 2004 et le 1^{er} semestre 2005 provient de la mise en place de la réforme du régime des retraites au 1^{er} janvier 2005.

Pour une meilleure compréhension économique et financière, la comparaison du premier semestre 2005 avec le premier semestre 2004 proforma post réforme du financement du régime des retraites est indiquée pour toutes les informations significatives.

en millions d'euros	Données publiées		
	1er semestre 2005	1er semestre 2004	Variations
Chiffre d'affaires	11 089	9 317	19,0%
Excédent Brut Opérationnel	2 520	2 617	-3,7%
Résultat Opérationnel	1 796	1 876	-4,3%
Résultat net consolidé - part du Groupe	1 185	948	25,0%

Si la réforme du financement des retraites était entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004, les résultats au 30 juin 2004 auraient été les suivants :

en millions d'euros	Données publiées	Proforma post réforme du financement du régime des retraites	Variations
	1er semestre 2005	1er semestre 2004	
Chiffre d'affaires	11 089	9 214	20,3%
Excédent Brut Opérationnel	2 520	2 474	1,9%
Résultat Opérationnel	1 796	1 733	3,6%
Résultat net consolidé - part du Groupe	1 185	1 048	13,1%

La part du chiffre d'affaires réalisée à l'international progresse : elle représente 31,4% du chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2005 contre 27% au premier semestre 2004 (27,3% sur la base des données IFRS 2004 proforma post réforme du financement du régime des retraites). Elle est portée principalement par la croissance des volumes vendus aux grands clients industriels et commerciaux en Europe.

2.1 Les résultats par pôle

Les activités du Groupe sont organisées en deux pôles :

- le pôle Fourniture d'Énergie et de Services, qui comprend les activités d'exploration-production, d'achat et de vente d'énergie ainsi que les services associés à la fourniture d'énergie,
- le pôle Infrastructures qui regroupe les activités de gestion des infrastructures de transport et de distribution en France et à l'international.

L'analyse des résultats par pôle ci-après est établie par rapport aux chiffres du premier semestre 2004 publiés. Les effets de la réforme du financement du régime des retraites sont indiqués lorsqu'ils sont significatifs.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du chiffre d'affaires, de l'excédent brut opérationnel, du résultat opérationnel et des investissements d'équipement du Groupe par pôle entre le premier semestre 2005 et le premier semestre 2004.

en millions d'euros	Chiffre d'affaires			Excédent Brut Opérationnel			Résultat Opérationnel			Investissements d'équipement	
	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04
Fourniture d'Énergie et de Services	10170	8543	19,0%	821	645	27,3%	632	483	30,8%	294	199
Infrastructures	3481	3569	-2,5%	1707	1984	-14,0%	1185	1407	-15,8%	503	402
Autres	21	19		-19	-11		-21	-14		9	30
Non alloué	231	383		11	-1		0	0		0	4
Eliminations	-2814	-3197		-	-		-	-		-	-
Total Groupe	11089	9317	19,0%	2520	2617	-3,7%	1796	1876	-4,3%	806	635

Si la réforme du financement des retraites était entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004, les résultats au 30 juin 2004 auraient été les suivants :

en millions d'euros	Chiffre d'affaires			Excédent Brut Opérationnel			Résultat Opérationnel			Investissements d'équipement	
	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04
Fourniture d'Énergie et de Services	10170	8440	20,5%	821	639	28,5%	632	477	32,5%	294	199
Infrastructures	3481	3466	0,4%	1707	1847	-7,6%	1185	1270	-6,7%	503	402
Autres	21	19		-19	-11		-21	-14		9	30
Non alloué	231	383		11	-1		0	0		0	4
Eliminations	-2814	-3094		-	-		-	-		-	-
Total Groupe	11089	9214	20,3%	2520	2474	1,9%	1796	1733	3,6%	806	635

2.1.1 Pôles Fourniture d'Énergie et de Services

Les résultats du pôle Fourniture d'Énergie et de Services ont progressé dans un environnement économique marqué par la poursuite de la hausse du cours des produits pétroliers.

Le chiffre d'affaires du pôle Fourniture d'Énergie et de Services s'établit à 10 170 millions d'euros au premier semestre 2005 contre 8 543 millions d'euros au premier semestre 2004, en hausse de 19%. L'excédent brut opérationnel passe de 645 millions d'euros à 821 millions d'euros, soit une augmentation de 27,3%. Le résultat opérationnel s'élève à 632 millions d'euros (6,2% du chiffre

d'affaires) sur le premier semestre 2005 contre 483 millions d'euros sur le premier semestre 2004 (5,7% du chiffre d'affaires), en amélioration de 30,8%.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du chiffre d'affaires, de l'excédent brut opérationnel et du résultat opérationnel du pôle Fourniture d'Énergie et de Services par segment entre le premier semestre 2004 et le premier semestre 2005.

en millions d'euros	Chiffre d'affaires			Excédent Brut Opérationnel			Résultat Opérationnel			Investissements d'équipement	
	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04
Exploration-Production	526	489	7,6%	333	312	6,7%	197	190	3,7%	236	178
Achat-Vente d'Énergie	8 797	7 468	17,8%	407	279	45,9%	387	261	48,3%	19	11
Services	957	742	29,0%	81	54	50,0%	48	32	50,0%	39	10
Eliminations intrapôle	-110	-156	-29,5%	-	-	-	-	-	-	-	-
Total du pôle Fourniture d'Énergie et de Services	10 170	8 543	19,0%	821	645	27,3%	632	483	30,8%	294	199

Si la réforme du financement des retraites était entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004, les résultats au 30 juin 2004 auraient été les suivants :

en millions d'euros	Chiffre d'affaires			Excédent Brut Opérationnel			Résultat Opérationnel			Investissements d'équipement	
	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04
Exploration-Production	526	489	7,6%	333	312	6,7%	197	190	3,7%	236	178
Achat-Vente d'Énergie	8 797	7 365	19,4%	407	273	49,1%	387	255	51,8%	19	11
Services	957	742	29,0%	81	54	50,0%	48	32	50,0%	39	10
Eliminations intrapôle	-110	-156	-29,5%	-	-	-	-	-	-	-	-
Total du pôle Fourniture d'Énergie et de Services	10 170	8 440	20,5%	821	639	28,5%	632	477	32,5%	294	199

2.1.1.1 Exploration Production

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du segment Exploration Production atteint 526 millions d'euros au premier semestre 2005 contre 489 millions d'euros au premier semestre 2004, soit une progression de 7,6%.

L'effet favorable sur les prix de la hausse du cours des produits pétroliers est partiellement compensée par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain et par un recul de 13,7% de la production, à 18,4 Mbep. Cette diminution, qui était prévue, est conforme aux profils de production des actifs actuellement en portefeuille. Le niveau de production devrait augmenter suite à la mise en service de nouveaux développements fin 2005 aux Pays Bas et au Royaume Uni.

Cours moyens	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004	Variations
Brent (en USD)	49,66	33,69	47,4%
Parité EUR/USD	1,29	1,23	4,9%
Brent (en EUR)	38,63	27,45	40,7%

Excédent brut opérationnel et résultat opérationnel

L'excédent brut opérationnel passe de 312 millions d'euros au premier semestre 2004 à 333 millions d'euros au premier semestre 2005, soit une hausse de 6,7%.

La croissance du chiffre d'affaires est partiellement compensée par la progression des dépenses d'exploitation, principalement liée à un effort d'exploration accru sur le premier semestre 2005. Sept puits ont été forés au cours du premier semestre 2005. Cinq puits ont mené à des succès dont deux aux Pays Bas, un au Royaume Uni, un en Norvège et un en Algérie (puits d'appréciation des ressources).

Le résultat opérationnel atteint 197 millions d'euros au premier semestre 2005, en croissance de 3,7% par rapport à celui du premier semestre 2004. Le résultat opérationnel du premier semestre 2004 incluait une reprise de provision sur actifs de +46 millions d'euros. Hors cet élément, le résultat opérationnel est en hausse de 34,0% du fait de la croissance de l'EBO et d'une diminution des amortissements corrélée à la baisse de la production.

Investissements d'équipement

Les investissements d'équipement s'élèvent à 236 millions d'euros au premier semestre 2005, en hausse de 32,6% par rapport au premier semestre 2004. La hausse des investissements est liée au développement de nouveaux champs devant entrer en production à la fin de l'année 2005 ou courant 2006 en Norvège, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, et à un effort d'exploration plus soutenu en 2005.

2.1.1.2 Achat Vente d'Energie

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du segment Achat Vente d'Energie s'élève à 8 797 millions d'euros au premier semestre 2005, en hausse de 17,8% par rapport au premier semestre 2004.

La forte hausse du cours des produits pétroliers depuis fin 2003, partiellement répercutée dans les tarifs de vente du gaz naturel au deuxième semestre 2004, contribue substantiellement à la croissance du chiffre d'affaires du segment.

Ventes de gaz consolidées du Groupe Gaz de France (en TWh)	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004
Ventes par le segment Achat Vente d'Energie		
En France	261	267
A l'étranger	58	43
Ventes sur les marchés à court terme	31	26
Total segment Achat-Vente d'Energie	350	336
Ventes par les filiales du segment Transport Distribution international	30	30
Ventes par le segment Exploration Production (hors ventes internes)	16	19
Total Groupe	396	385

Les ventes du segment Achat Vente d'énergie s'élèvent à 350 TWh au premier semestre 2005, soit une hausse de 4,2% par rapport au premier semestre 2004.

Cette progression s'explique essentiellement par la croissance des ventes de gaz naturel aux grands clients industriels et commerciaux hors France, qui s'élèvent à 53 TWh au premier semestre 2005 contre 38 TWh au premier semestre 2004 et dégagent un chiffre d'affaires de 873 millions d'euros, en hausse de près de 83%. L'essentiel de cette croissance se réalise au Royaume Uni (+ 45%), en Belgique (+ 96%), aux Pays-Bas (+ 104%) et en Italie (+ 106%).

En France, le léger recul des volumes vendus s'explique principalement par la cession d'une partie du portefeuille des clients de la filiale CFM à Total dans le cadre du dénouement des participations croisées entre Gaz de France et Total début 2005, ainsi que par des conditions climatiques légèrement moins favorables qu'au premier semestre 2004.

Les volumes de gaz naturel destinés aux clients résidentiels sont en progression de 1,5%. Près de 105 000 nouveaux clients chauffage ont été acquis au premier semestre 2005, dont près de 101 000 clients particuliers. Les ventes à la clientèle d'affaires et aux grands clients industriels et commerciaux sont globalement stables.

Les ventes d'électricité ont débuté en France dans le courant du dernier trimestre 2004. Elles atteignent 1,8 TWh au premier semestre 2005 pour un chiffre d'affaires de 65 millions d'euros.

Au Royaume-Uni, les ventes d'électricité ont doublé par rapport au 30 juin 2004 et représentent 6,7 TWh à fin juin 2005, pour un chiffre d'affaires de 342 millions d'euros.

Excédent brut opérationnel et résultat opérationnel

L'excédent brut opérationnel du segment Achat Vente d'Energie atteint 407 millions d'euros au premier semestre 2005, soit une augmentation de 45,9% par rapport au premier semestre 2004. Le résultat opérationnel passe de 261 millions d'euros au premier semestre 2004 à 387 millions d'euros au premier semestre 2005, soit une hausse de 48,3%.

La croissance de l'excédent brut opérationnel et du résultat opérationnel provient notamment de l'impact positif du réajustement non récurrent d'un tarif de transport facturé par une filiale du segment Transport Distribution International du Groupe, des indemnités liées à des résiliations anticipées de contrats dans le cadre du dénouement des relations croisées entre Gaz de France et Total et de l'application des normes IAS 32/39.

En France, la hausse des coûts d'achat du gaz liée à l'augmentation du cours des produits pétroliers n'a été que partiellement répercutée sur les tarifs administrés. Cet effet est compensé en partie par des sorties de stock effectuées au coût moyen pondéré et, dans une moindre mesure, par l'effet favorable de la croissance des ventes aux clients résidentiels.

Investissements d'équipement

Les investissements d'équipement du segment Achat Vente d'Energie s'élèvent à 19 millions d'euros au premier semestre 2005, contre 11 millions d'euros au premier semestre 2004

2.1.1.3 Services

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du segment Services atteint 957 millions d'euros au premier semestre 2005, soit une augmentation de 29% par rapport au premier semestre 2004 (8,5% à périmètre constant).

La mise en exploitation commerciale de la centrale à cycles combinés DK6, située à Dunkerque, est intervenue le 22 mars 2005.

Le 23 mars 2005, le Groupe Gaz de France a porté de 20% à 59% sa participation dans le capital de Savelys, société spécialisée dans la maintenance de chaudières pour les clients individuels et l'habitat collectif en France.

A compter du 1er janvier 2005, cette filiale est consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe alors qu'elle était jusqu'alors mise en équivalence. Au premier semestre 2005, Savelys a réalisé un chiffre d'affaires contributif au segment Services de 152 millions d'euros.

En France, les ventes de Cofathec s'élèvent à 387 millions d'euros (+7,5%). A l'international, elles atteignent 310 millions d'euros avec notamment un développement de près de 5% en Italie.

Excédent brut opérationnel et résultat opérationnel

L'excédent brut opérationnel du segment Services s'élève à 81 millions d'euros au premier semestre 2005, en progression de 50% par rapport au premier semestre 2004.

Cette progression est liée à la fois à la mise en service de la centrale à cycles combinés DK6, à l'intégration des résultats de Savelys à compter du premier janvier 2005 et à la poursuite de l'amélioration de la rentabilité des activités, notamment avec le développement de l'activité «facility management» de Cofathec Services en France et la croissance de l'activité en Italie.

Le résultat opérationnel s'établit à 48 millions d'euros, en progression de 50% sur le premier semestre 2004.

Investissements d'équipement

Les investissements d'équipement du segment Services s'élèvent à 39 millions d'euros sur le premier semestre 2005 contre 10 millions d'euros au premier semestre 2004. Les investissements réalisés concernent pour l'essentiel la centrale à cycles combinés DK6 et des réseaux de chaleur et de froid en France.

2.1.2 Pôle Infrastructures

Le chiffre d'affaires du pôle Infrastructures s'établit à 3 481 millions d'euros contre 3 569 millions d'euros au premier semestre 2004, en diminution de 2,5%.

L'excédent brut opérationnel passe de 1 984 millions d'euros à 1 707 millions d'euros, soit une baisse de 14%.

Le résultat opérationnel s'élève à 1 185 millions d'euros, en baisse de 15,8 %. Il représente 66% du résultat opérationnel du Groupe au premier semestre 2005.

L'évolution des résultats s'explique principalement par l'évolution du mode de comptabilisation des charges de retraites entre 2004 et 2005, suite à l'application de la réforme du financement du régime des retraites mise en place au 1^{er} janvier 2005. S'y ajoute l'impact non récurrent du réajustement d'un tarif de transport sur le segment Transport Distribution International bénéficiant essentiellement au segment Achat Vente d'Énergie du Groupe.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du chiffre d'affaires, de l'excédent brut opérationnel et du résultat opérationnel du pôle Infrastructures par segment entre le premier semestre 2005 et le premier semestre 2004.

en millions d'euros	Chiffre d'affaires			Excédent Brut Opérationnel			Résultat Opérationnel			Investissements d'équipement	
	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04
Transport Stockages France	1 046	1 098	-4,7%	638	726	-12,1%	473	542	-12,7%	138	96
Distribution France	1 636	1 717	-4,7%	904	1 005	-10,0%	598	675	-11,4%	332	275
Transport Distribution International	811	765	6,0%	165	253	-34,8%	114	190	-40,0%	33	31
Eliminations intrapôle	-12	-11	9,1%	-	-	-	-	-	-	-	-
Total du pôle Infrastructures	3 481	3 569	-2,5%	1 707	1 984	-14,0%	1 185	1 407	-15,8%	503	402

Si la réforme du financement des retraites était entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004, les résultats au 30 juin 2004 auraient été les suivants :

en millions d'euros	Chiffre d'affaires			Excédent Brut Opérationnel			Résultat Opérationnel			Investissements d'équipement	
	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04	Variation	juin-05	juin-04
Transport Stockages France	1 046	1 081	-3,2%	638	700	-8,9%	473	516	-8,3%	138	96
Distribution France	1 636	1 631	0,3%	904	894	1,1%	598	564	6,0%	332	275
Transport Distribution International	811	765	6,0%	165	253	-34,8%	114	190	-40,0%	33	31
Eliminations intrapôle	-12	-11	9,1%	-	-	-	-	-	-	-	-
Total du pôle Infrastructures	3 481	3 466	0,4%	1 707	1 847	-7,6%	1 185	1 270	-6,7%	503	402

2.1.2.1 Transport Stockages France

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du segment Transport Stockages France s'élève à 1 046 millions d'euros au premier semestre 2005 contre 1 098 millions d'euros au premier semestre 2004, en baisse de 4,7%.

L'évolution du chiffre d'affaires résulte principalement de la mise en oeuvre de la Contribution Tarifaire d'Acheminement (-20 millions d'euros) et de l'application du tarif d'accès au stockage, en vigueur depuis le 1er juillet 2004 (les prix d'accès au stockage sont négociés).

Par rapport aux données IFRS 2004 proforma post réforme du régime des retraites, le chiffre d'affaires est en baisse de 3,2%.

Excédent brut opérationnel et résultat opérationnel

L'excédent brut opérationnel s'établit à 638 millions d'euros au premier semestre 2005, en baisse de 12,1% par rapport au premier semestre 2004. Cette évolution résulte principalement de la diminution du chiffre d'affaires liée à l'application du tarif d'accès au stockage, du nouveau mode de comptabilisation des charges de retraites entre 2004 et 2005 et d'une hausse des charges de maintenance.

Le résultat opérationnel passe de 542 millions d'euros au premier semestre 2004 à 473 millions d'euros au premier semestre 2005, soit une diminution de 12,7%. La baisse de l'excédent brut opérationnel est atténuée par une baisse des amortissements sur le premier semestre 2005 liée en partie aux cessions d'actifs à Total dans le cadre du dénouement des relations croisées entre Gaz de France et Total réalisé début 2005.

Par rapport aux données IFRS 2004 proforma post réforme du régime des retraites, l'excédent brut opérationnel est en baisse de 8,9% et le résultat opérationnel diminue de 8,3%.

Investissements d'équipement

Les investissements d'équipement du segment Transport Stockages France réalisés au premier semestre 2005 s'élèvent à 138 millions d'euros contre 96 millions d'euros au premier semestre 2004. La hausse des investissements d'équipement entre les deux semestres s'explique par la construction du nouveau terminal méthanier de Fos Cavaou, dont le chantier a été lancé au second semestre 2004.

2.1.2.2 Distribution France

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du segment Distribution France s'élève à 1 636 millions d'euros au premier semestre 2005 contre 1 717 millions d'euros au premier semestre 2004, en baisse de 4,7%.

La diminution du chiffre d'affaires, consécutive à la mise en œuvre de la Contribution Tarifaire d'Acheminement (-98 millions d'euros), est partiellement compensée par l'augmentation de 0,7% des quantités acheminées. Malgré un climat moins froid qu'au premier semestre 2004, 197 TWh (environ 18 milliards de mètres cubes) de gaz naturel ont été acheminés sur le réseau de Distribution au cours du premier semestre 2005.

Par rapport aux données IFRS 2004 proforma post réforme du régime des retraites, le chiffre d'affaires est en hausse de 0,3%.

Excédent brut opérationnel et résultat opérationnel

L'excédent brut opérationnel du segment Distribution France s'établit à 904 millions d'euros au premier semestre 2005 contre 1 005 millions d'euros au premier semestre 2004, soit une diminution de 10%. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution du mode de comptabilisation des charges de retraites entre 2004 et 2005.

Le résultat opérationnel passe de 675 millions d'euros au premier semestre 2004 à 598 millions d'euros au premier semestre 2005, soit une baisse de 11,4%. La diminution de l'excédent brut opérationnel est partiellement compensée par une diminution du niveau des dotations nettes à la provision pour renouvellement.

Par rapport aux données IFRS 2004 proforma post réforme du régime des retraites, l'excédent brut opérationnel est en hausse de 1,1% et le résultat opérationnel est en hausse de 6%.

Investissements d'équipement

Les investissements d'équipement du segment Distribution France s'élèvent à 332 millions d'euros au premier semestre 2005 contre 275 millions d'euros au premier semestre 2004.

L'augmentation des investissements concerne pour l'essentiel :

- le développement du réseau et des branchements dans les zones desservies en gaz (ZDG) en ligne avec l'objectif stratégique d'acquisition de « un million de nouveaux clients chauffage entre juillet 2003 et juin 2007 » ;
- la résorption des canalisations en fonte grise ; le programme accéléré de renouvellement décidé en 2004 prévoit, sur environ 2 040 kilomètres de fontes grises restants à fin 2004, la résorption de 890 kilomètres en 2005, 800 kilomètres en 2006 et 350 kilomètres en 2007. Les travaux engagés à fin juin 2005 sont en ligne avec ce programme.

2.1.2.3 Transport Distribution International

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du segment Transport Distribution International s'élève à 811 millions d'euros en 2005 contre 765 millions d'euros en 2004, soit une progression de 6%.

Corrigée de l'impact du réajustement non récurrent d'un tarif de transport bénéficiant essentiellement au segment Achat Vente d'Energie du Groupe, la progression du chiffre d'affaires est supérieure à 14%. Elle est portée principalement par les hausses tarifaires appliquées par les filiales de Distribution en Hongrie et en Allemagne début 2005, en Slovaquie au dernier trimestre 2004, et au Mexique au dernier trimestre 2004 et au second trimestre 2005.

La prise de contrôle de la société roumaine Distrigaz Sud est intervenue à la fin du premier semestre 2005. Elle est sans effet sur le chiffre d'affaires du segment pour cette période.

Excédent brut opérationnel et résultat opérationnel

L'excédent brut opérationnel s'établit à 165 millions d'euros au premier semestre 2005 contre 253 millions d'euros au premier semestre 2004, soit une baisse de 34,8%.

Cette évolution s'explique par l'effet de deux opérations non récurrentes :

- au premier semestre 2004 : impact positif de la reprise du badwill de 2004 dans le cadre de la montée au capital des deux filiales hongroises de distribution ;
- au premier semestre 2005 : répercussion de la baisse du chiffre d'affaires liée au réajustement non récurrent d'un tarif de transport bénéficiant pour l'essentiel au segment Achat Vente d'Energie du Groupe.

Hors éléments non récurrents, l'excédent brut opérationnel progresse de 3,2%, notamment du fait de l'effet des hausses des tarifs de vente du gaz en Hongrie et au Mexique.

Le résultat opérationnel atteint 114 millions d'euros au premier semestre 2005 contre 190 millions d'euros au premier semestre 2004, soit une baisse de 40%. Hors les opérations exceptionnelles ci-dessus, le résultat opérationnel progresse de 12%. Outre l'effet favorable des hausses tarifaires, le résultat opérationnel est impacté favorablement par une baisse des provisions.

Investissements d'équipement

Les investissements d'équipement du segment Transport Distribution International réalisés au premier semestre 2005 s'élèvent à 33 millions d'euros (31 millions d'euros sur le premier semestre 2004).

2.2 Les autres éléments financiers

Le résultat financier du Groupe est en amélioration avec une charge nette au 30 juin 2005 de 118 millions d'euros contre 461 millions d'euros au 30 juin 2004.

Eléments relatifs au coût de la Dette

Le coût de l'endettement financier net au 30 juin 2005 s'établit à 123 millions d'euros, en hausse de 19 millions d'euros par rapport au 30 juin 2004, en raison principalement d'un effet de change lié à la hausse du dollar et de résultats de cessions de valeurs mobilières de placement moins favorables sur le premier semestre 2005.

Autres éléments financiers

Les autres éléments financiers sont positifs de 5 millions d'euros au 30 juin 2005 contre une charge de 357 millions d'euros au 30 juin 2004. Cette variation résulte principalement d'une diminution de la charge de désactualisation relative aux provisions pour avantages au personnel (- 302 millions d'euros), la charge constatée en 2004 à ce titre portant sur des engagements avant réforme du financement du régime des retraites. Le résultat du premier semestre 2005 comprend également une plus-value de 55 millions d'euros dégagée sur la cession de titres détenus sur la filiale TECHNIP.

La charge d'impôt au 30 juin 2005 s'élève à 585 millions d'euros contre 508 millions d'euros au 30 juin 2004.

Cette variation s'explique essentiellement par l'amélioration du résultat avant impôt entre les deux semestres et par la baisse de 0,5% du taux nominal d'impôt en France.

Le résultat net consolidé – part du Groupe est en progression de 25% et atteint 1 185 millions d'euros au 30 juin 2005.

Par rapport aux données IFRS 2004 proforma post réforme du régime des retraites, le résultat net consolidé est en hausse de 13,1%.

Les cash flows opérationnels avant impôt, frais financiers et variation du besoin en fonds de roulement s'établissent à 2 531 millions d'euros au 30 juin 2005.

Le Besoin en Fonds de roulement diminue de 821 millions d'euros sur le premier semestre 2005, cette variation traduisant essentiellement la saisonnalité de l'activité.

Les investissements totaux s'élèvent à 1 748 millions d'euros au 30 juin 2005, soit un montant significativement supérieur à celui du premier semestre 2004 (899 millions d'euros).

Les investissements d'équipement représentent 806 millions d'euros au 30 juin 2005, soit une hausse de 171 millions d'euros par rapport au premier semestre 2004.

Les investissements de croissance externe atteignent 497 millions d'euros au 30 juin 2005. Ces investissements concernent principalement l'acquisition de la société roumaine Distrigaz Sud, le rachat des intérêts minoritaires dans CFM dans le cadre du dénouement des participations croisées avec Total, ainsi que l'acquisition de 39 % du capital du groupe Savelys portant la participation de Gaz de France à 59 %.

2.3 Résultats de la Société Mère

Le chiffre d'affaires de Gaz de France maison-mère au 30 juin 2005 s'établit à 8 948 millions d'euros en augmentation de 12,2 % par rapport au 30 juin 2004.

Le résultat net est en croissance de 52 %. Il atteint 1 029 millions d'euros au 30 juin 2005 notamment en raison de la croissance des dividendes versés par les filiales et des conséquences du dénouement des participations croisées avec Total. Ce résultat a été déterminé sans tenir compte des impacts éventuels du traitement des concessions au regard du règlement sur les actifs. L'évaluation de ces impacts éventuels n'est pas finalisée à ce jour.

3 Structure financière

L'endettement net du Groupe au 30 juin 2005, après versement des dividendes, est de 2 931 millions d'euros soit 24,4% des capitaux propres contre 4 592 millions d'euros au 1er janvier 2005 soit une diminution de 1 661 millions d'euros.

L'endettement brut, au 30 juin 2005 est de 5 508 millions d'euros. L'endettement brut est à 76% à long terme et à 51% à taux fixe avant effet de couverture. Après couverture, la part de l'endettement brut à taux fixe est de 55%. L'endettement brut est principalement porté par la maison-mère (à hauteur de 65%) et 91% de la dette brute est libellée en euros.

Gaz de France a conclu le 18 février 2005 un crédit syndiqué multidevises de 3 milliards d'euros d'une maturité de sept ans. Ce nouveau crédit, qui remplace le précédent crédit de 2 milliards d'euros, a pour objet de financer les besoins généraux du Groupe et de servir de support aux programmes de financement court terme. Il n'a pas été utilisé depuis sa mise en place.

Gaz de France dispose également de programmes de financement court terme via un programme de billets de trésorerie de 1,25 milliard d'euros et via un programme global d'Euro Commercial Paper et d'US Commercial Paper de 1 milliard de dollars américains. Au 30 juin 2005, ces programmes n'étaient pas mobilisés.

Les dividendes versés au premier semestre 2005 s'élèvent à 420 millions d'euros dont 418 millions d'euros par Gaz de France à l'Etat et 2 millions d'euros correspondant aux dividendes distribués aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Après la publication des résultats 2004, les notes à long terme de Gaz de France ont évolué de la façon suivante : Moody's a confirmé le 23 février 2005 la note à long terme tout en relevant la perspective de négative à stable ; S&P a fait évoluer le 25 mars 2005 la note à long terme de Gaz de France de AA à AA- assortie d'une perspective stable.

Moody's a ensuite publié le 28 avril 2005 une nouvelle méthodologie de notation. L'application de cette nouvelle méthodologie a conduit à une amélioration de la note à long terme de Gaz de France de Aa3 à Aa1. La perspective reste stable.

Les notes à court terme de Gaz de France ont été confirmées aux meilleurs niveaux soit A-1+ et P-1.

4 Gestion des risques

La Délégation Maîtrise des Risques a pour objectif de proposer une politique de risques globale pour Gaz de France tout en déployant la démarche Risques à l'échelle du Groupe. Elle assure le pilotage d'une filière au sein du Groupe afin de s'assurer de l'identification, de la quantification et de la bonne gestion des risques (financiers, industriels, humains...).

La gestion des risques financiers - risques de taux, de change, de liquidité et de contrepartie- est placée sous la responsabilité de la Direction Financière. Le positionnement de cette activité en tête de Groupe permet une mise en œuvre efficace de la politique de risque grâce à une agrégation des risques, une maîtrise des positions et un lieu unique d'intervention sur les marchés.

La gestion consolidée du risque de contrepartie et la cohérence des décisions de gestion sont assurées notamment par des comités transverses : le Comité Taux et Change et le Comité Crédit.

Gaz de France utilise des instruments financiers dérivés de taux et de change dans un objectif exclusif de couverture des risques financiers sous-jacents qui découlent de son activité industrielle et commerciale.

4.1 - RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

Risque de change

Afin de gérer son exposition aux variations des cours des devises, le Groupe utilise des contrats d'achat ou de vente à terme de devises pour couvrir ses achats de gaz, ses investissements corporels et ses activités de financement.

Par ailleurs, Gaz de France convertit en euros ses deux émissions obligataires privées en yens (JPY), qui représentent 60 millions d'euros au 30 juin 2005.

Poursuite du dénouement de la position USD

Gaz de France avait constitué en 2002 une position emprunteuse de 973 millions de dollars américains gérée alternativement par de la dette pure ou de la dette synthétique (recours à des instruments financiers à terme) en fonction notamment des conditions de marché et de la position de trésorerie centralisée.

D'un point de vue économique et financier, il s'agit de couvertures de risques patrimoniaux et transactionnels liés à des filiales qui relèvent d'une économie en devise. Ces positions, n'étant pas comptablement qualifiables de couverture, peuvent générer une volatilité du résultat annuel du Groupe.

Au dernier trimestre 2004, la décision a été prise de réduire cette position pour trois raisons : la diminution du sous-jacent couvert, le souci de maîtriser le risque de volatilité du résultat et le niveau du cours de l'euro par rapport au dollar américain. La position a été réduite à 523 millions de dollars américains au 31 décembre 2004, et à 420 millions de dollars américains au 30 juin 2005.

Risque de taux

Le Groupe a souscrit des swaps de taux pour convertir des emprunts à moyen et long terme à taux variable en taux fixe. Les emprunts couverts s'élèvent à 194 millions d'euros au 30 juin 2005.

A la suite des cessions à un fonds commun de créances en 2001 et 2003 des prêts au personnel pour accession à la propriété, Gaz de France a conservé un risque marginal de taux portant sur un notionnel égal à la différence entre le principal restant effectivement dû et le principal restant dû théorique modélisé lors de la cession. L'exposition résiduelle du Groupe est inférieure à 6 millions d'euros au 30 juin 2005. Le nominal des swaps de taux correspondant est de 178 millions d'euros.

Les placements obligataires privés en yen font l'objet d'un cross currency swap euro/yen contre Euribor 3m.

Les swaps n'ont pas la qualification comptable d'instruments de couverture, même s'ils répondent à un objectif de couverture de gestion.

Les filiales du secteur financier couvrent le risque de taux sur leurs actifs (émis à taux fixe) par des swaps de taux qui leur permettent de se refinancer à taux fixe (notionnel de 220 millions d'euros au 30 juin 2005).

4.2 - RISQUE DE LIQUIDITE

Le Groupe Gaz de France achève la mise en place d'un « cash-pooling », ou centralisation de la trésorerie.

Les excédents de trésorerie sont gérés en conformité avec les politiques du Groupe, qui privilégient la liquidité et la sécurité.

Le Groupe assure sa liquidité quotidienne grâce à un programme de billets de trésorerie et des programmes de papier commercial. A fin juin 2005, ces programmes n'étaient pas utilisés. Ils l'étaient à hauteur de 100 millions d'euros au 31 décembre 2004 (billets de trésorerie).

Le conseil d'administration du 28 avril 2004 a autorisé l'augmentation des plafonds de mobilisation des programmes de billets de trésorerie à 1,25 milliard d'euros et des programmes de papier commercial à 1 milliard de dollars américains.

Depuis janvier 2005, Gaz de France a accès aux marchés de l'US Commercial Paper et de l'Euro Commercial Paper à travers un programme dit « global », dans la limite de l'encours cumulé maximal de 1 milliard de dollars américains, qui permet une utilisation des fonds non seulement pour les besoins de trésorerie courants mais aussi en relais en cas d'opérations de croissance externe.

Par ailleurs, le 18 février 2005, Gaz de France a contracté un nouveau crédit syndiqué en remplacement de celui de 2002, d'un montant de 3 milliards d'euros à échéance février 2012, entièrement non tiré au 30 juin 2005.

4.3 - RISQUE DE CONTREPARTIE

Le Groupe mène une politique de gestion des risques de contrepartie fondée d'une part, sur une diversification systématique de ses contreparties et, d'autre part, sur le choix de contreparties présentant une solvabilité avérée.

Ainsi, tous les instruments financiers utilisés par Gaz de France pour gérer ses risques de taux d'intérêt et de change sont-ils contractés avec des contreparties disposant d'une notation « Long terme » attribuée par Standard & Poors ou Moody's, au moins supérieure à, respectivement, A- / A3.

Les contreparties énergie de la filiale de trading Gaselys sont évaluées et notées après une analyse financière s'appuyant notamment, lorsqu'elle est disponible, sur la notation S&P ou Moody's de la contrepartie. Gaz de France cherche en outre à sécuriser ces transactions en ayant recours à des instruments juridiques tels que des accords standardisés de « netting » (prévoyant la compensation des expositions positives et négatives vis-à-vis d'une même contrepartie), d'« appels de marge » (mécanismes permettant de lisser les à-coups des prix de marché) ou de « garanties » au sens large (lettre de confort, garantie de la maison mère, garantie bancaire, etc...).

Un Comité Crédit mensuel, présidé par le Directeur Financier, habilite les principales contreparties énergie et élabore un cadre de gouvernance pour la gestion et le suivi du risque client de la direction négoce.

4.4 - RISQUE CLIMATIQUE

Des aléas climatiques importants et principalement l'aléa de température peuvent provoquer d'une année sur l'autre des variations de la demande en gaz naturel.

Gaz de France a choisi de ne pas couvrir ce risque. A long terme (plus de 10 ans), ce risque est nul en espérance et par conséquent neutre pour Gaz de France. A moyen terme, Gaz de France accepte une volatilité de son résultat relative aux aléas climatiques.

Par ailleurs, Gaz de France s'engage à couvrir, conformément à la réglementation française, le risque de livraison face à un hiver froid à 2%. Cette couverture s'effectue par le biais de la flexibilité des contrats

d'approvisionnement, le parc de stockage et les possibilités que permet le portefeuille de clients interruptibles.

4.5 - RISQUES RELATIFS AUX MATIERES PREMIERES

Afin de faire face à la demande de gaz naturel de ses clients à moyen et long terme, le Groupe a sécurisé ses approvisionnements par des contrats dont la durée peut atteindre 25 ans, par une diversification de ses sources d'approvisionnements et par le développement de l'activité d'exploration et de production dans des zones géographiques susceptibles de contribuer à l'approvisionnement de ses marchés.

Les contrats d'approvisionnement à long terme comportent des engagements réciproques portant sur des quantités déterminées de gaz :

- un engagement du Groupe d'enlever des quantités minimales,
- un engagement des fournisseurs de mettre à disposition ces quantités à des prix compétitifs.

Cette compétitivité est assurée par des formules d'indexation et des clauses de révision de prix. En complément des approvisionnements de long terme, dans le cadre de son activité de négoce, le Groupe procède à des achats sur les marchés court terme. Le Groupe utilise alors des instruments dérivés, essentiellement des swaps, pour gérer son exposition aux fluctuations des prix des matières premières.

Le Groupe utilise par ailleurs ce type d'instruments dans le cadre de la couverture d'offres avec ingénierie de prix effectuées pour répondre aux besoins de clients industriels ou dans le cadre de son activité de trading.

Les résultats d'exploitation de certains segments du Groupe, notamment Exploration -Production et Achat Vente d'Energie, sont influencés par les indices pétroliers sur lesquels sont généralement indexés les prix du gaz. En dépit du caractère pass-through de certains mécanismes tarifaires et des compensations qui s'effectuent entre les différents segments, il peut subsister une exposition résiduelle.

Les activités de la filiale de trading Gaselys sont étroitement encadrées. Le respect des plafonds, strictement limités, de Value at Risk et de Stress-tests fait l'objet d'un contrôle quotidien et d'un reporting régulier.

4.6 - RISQUES PAYS

Dans le domaine des approvisionnements en gaz, la forte diversification géographique assurée par sept principaux fournisseurs de long terme, situés à l'intérieur ou à proximité du territoire européen, permet de limiter les risques pays. Ce portefeuille d'approvisionnement à long terme diversifié est complété par des ressources propres et optimisé par des transactions de court terme. De plus, la sécurité des approvisionnements est renforcée par l'existence de 12 installations de stockage souterrain en France, qui permettent de faire face à l'augmentation de la demande en période hivernale et de pallier les conséquences d'une éventuelle défaillance d'une source d'approvisionnement.

Les risques pays d'activité et d'investissement sont limités. Le groupe réalise 1,3 % de son chiffre d'affaires hors d'Europe pour 2 % de ses immobilisations nettes.

4.7 - COUVERTURE DES RISQUES ASSURABLES

Gaz de France a défini et mis en oeuvre une politique de transfert systématique au marché de l'assurance des risques assurables dont la survenance impacterait le résultat consolidé. Les différents pôles du Groupe sont couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'un pool d'assureurs de réputation et de solidité financière internationalement reconnues. Les polices d'assurance contractées présentent des niveaux de couverture élevés déterminés d'une part en fonction des impacts financiers décrits par les scénarios de sinistres catastrophes et d'autre part des conditions de couverture proposées par les assureurs (capacités disponibles et conditions tarifaires).

La politique de couverture des risques assurables et sa mise en oeuvre sont centralisées au niveau de la tête de Groupe, au sein de la Direction Financière, ce qui permet une approche des risques et assurances homogène et coordonnée dans les entités de la maison mère et les filiales contrôlées majoritairement.

5 DONNEES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

5.1 Nombre d'actions et répartition de l'actionnariat

Le 7 juillet 2005, les actions Gaz de France ont été placées auprès de plus de 3,1 millions d'investisseurs particuliers, ainsi qu'auprès d'investisseurs institutionnels français et étrangers.

L'Offre a pris la forme d'un placement global garanti auprès d'investisseurs institutionnels en France et hors de France et d'une Offre à Prix Ouvert réservée aux investisseurs particuliers en France, qui ont été clôturés le 6 juillet à 17 heures, et d'une Offre Réservee aux Salariés, qui a été clôturée le 6 juillet à minuit.

L'Offre à Prix Ouvert a été souscrite plus de 2 fois et la demande institutionnelle fait ressortir un niveau de souscription au prix de l'offre de plus de 27 fois.

Nombre d'actions avant l'opération	a	903 000 000
Emission d'actions		70 323 469
Sur-allocation émission complémentaire		10 548 519
	b	80 871 988
Actions cédées par l'Etat		79 113 904
Sur-allocation cession complémentaire		11 867 086
	c	90 980 990
Actions sur le marché (hors offre aux salariés)	b+c	171 852 978
Nombre d'actions après l'opération	a+b	983 871 988

A l'issue de l'introduction en bourse et sur la base du nombre d'actions existantes cédées par l'Etat y compris dans le cadre de l'Offre Réservee aux Salariés, de la souscription à l'augmentation de capital, l'actionnariat de Gaz de France, en pourcentage du capital, se présente comme suit :

(Les données du tableau ci-dessous sont provisoires jusqu'à la fin de l'opération de règlement livraison aux salariés)

Actionnariat au 08/09/2005 à la clôture	
Actions détenues par l'Etat	80,2%
Actions détenues par les institutionnels et le public	17,5%
Actions détenues par les salariés	2,3%

Cours de bourse

Date	Ouverture	+ haut	+ bas	Clôture	Volume (nombre de titres)
08/07/2005	27.8	28.5	27.44	28.5	45 739 740
11/07/2005	28.01	28.29	27.8	27.8	10 347 684
12/07/2005	27.76	27.8	27.25	27.26	6 966 257
13/07/2005	27.25	27.78	27.25	27.65	4 313 124
14/07/2005	27.61	27.9	27.5	27.75	1 828 597
15/07/2005	27.55	27.7	27.25	27.44	1 600 592
18/07/2005	27.25	27.55	27.25	27.28	1 528 654
19/07/2005	27.28	27.34	27.1	27.29	2 611 001
20/07/2005	27.1	27.19	26.53	26.65	4 188 568
21/07/2005	26.65	27.28	26.61	27.1	2 039 648
22/07/2005	27	27.03	26.61	26.7	910 653
25/07/2005	26.6	27	26.6	26.85	999 072
26/07/2005	26.83	27	26.72	26.92	971 733
27/07/2005	26.85	27.33	26.84	27.33	1 579 014
28/07/2005	27.4	27.57	27.01	27.21	1 369 821
29/07/2005	27.1	27.23	26.7	27.08	1 026 326
01/08/2005	26.72	27.4	26.72	27	679 565
02/08/2005	26.97	27	26.69	26.75	1 287 552
03/08/2005	26.75	26.8	26.5	26.67	1 478 794
04/08/2005	26.53	26.98	26.52	26.98	577 464
05/08/2005	27.5	27.88	27.15	27.8	1 775 014
08/08/2005	27.65	28	27.65	27.8	862 777
09/08/2005	27.9	27.97	27.46	27.97	985 279
10/08/2005	27.91	28	27.53	27.71	1 125 737
11/08/2005	27.78	28.44	27.65	28.43	974 637
12/08/2005	28.42	29	28.3	28.5	1 491 111
15/08/2005	28.5	28.75	28.48	28.54	865 184
16/08/2005	28.62	28.71	28.35	28.48	990 301
17/08/2005	28.1	28.5	28.1	28.21	846 334
18/08/2005	28.36	28.5	28.16	28.24	624 084
19/08/2005	28.18	28.4	28.03	28.08	639 477
22/08/2005	28.11	28.13	27.55	27.6	1 014 971
23/08/2005	27.58	27.79	27.21	27.45	1 071 715
24/08/2005	27.4	27.59	27.23	27.26	1 306 503
25/08/2005	27.2	27.47	27.2	27.35	1 116 684
26/08/2005	27.33	27.75	27.31	27.6	965 105
29/08/2005	27.5	27.75	27.38	27.38	852 618
30/08/2005	27.5	27.84	27.45	27.65	1 080 428
31/08/2005	27.65	27.87	27.1	27.1	14 806 858
01/09/2005	27.29	27.32	26.65	26.7	2 031 616
02/09/2005	26.85	27	26.66	26.7	1 622 322
05/09/2005	26.68	26.85	26.62	26.76	1 020 322
06/09/2005	26.87	27.18	26.81	27.13	1 244 975
07/09/2005	27.27	27.42	27.15	27.16	1 121 786
08/09/2005	27.3	27.32	26.75	26.88	642 595

6 Perspectives d'avenir

6.1 Objectifs financiers 2005 confirmés

Hors impacts IAS 32 – 39, et sur la base des mouvements tarifaires prévus dans l'arrêté du 16 juin 2005, Gaz de France précise et confirme les objectifs communiqués à l'occasion de l'ouverture de son capital, à savoir :

- une variation de l'Excédent Brut Opérationnel 2005 comprise dans une fourchette de 0 à 3 % par rapport à l'Excédent Brut Opérationnel 2004 proforma post-réforme des retraites,
- un résultat net consolidé part du Groupe supérieur à 1,5 milliard d'euros, avec statu quo sur le traitement comptable des concessions et hors impact éventuel de l'application de la norme IFRS 2.

6.2 Opérations et projets récents

Gaz de France poursuit au troisième trimestre la mise en œuvre de sa stratégie, et notamment :

- le développement du portefeuille d'approvisionnement d'énergie,
- l'accroissement des réserves et de la production du Groupe,
- l'accélération du développement de sa présence en Europe,

illustrée par les opérations et projets ci-après.

Première cargaison de Gaz naturel Liquéfié en provenance d'Egypte

La première cargaison de gaz naturel liquéfié en provenance d'Egypte est arrivée sur le sol français le 22 juillet 2005. Cette livraison fait suite à un contrat d'achat signé en Octobre 2002, pour une durée de 20 ans portant sur une quantité annuelle de 4,8 milliards de mètres cubes de gaz, (environ 55 TWh). Cette nouvelle relation commerciale permet à Gaz de France d'acquérir une plus grande souplesse dans la gestion de ses approvisionnements et offre des opportunités de trading pour le Groupe.

Démarrage de la production du champ MUNRO au large des côtes britanniques

Le 22 août GDF Britain, filiale à 100% de Gaz de France a démarré l'exploitation du champ MUNRO, situé à 150 kilomètres des côtes du Lincolnshire.

Le champ MUNRO est détenu à hauteur de 39% par GDF Britain Ltd, 46% par ConocoPhillips, et 15% par Tullow. A terme ce champ doit produire plus de 2 millions de mètres cubes de gaz naturel par jour.

SPE

Gaz de France et Centrica ont créé une filiale commune, SEGEBEL SA., détenue à égalité. Cette filiale entrera à hauteur de 51 % dans le capital de la Société de Production d'Electricité, ainsi que Publilum et l'Association Liégeoise du Gaz (ALG), aux côtés des actionnaires actuels de SPE.

Centrica et Publilum apportent Luminus, leur société de commercialisation commune de gaz naturel et d'électricité en Flandres.

Gaz de France et son partenaire ALG apportent au nouvel ensemble ALG Négoce, leur société de commercialisation commune de gaz naturel constituée sur la base de la clientèle des intercommunales publiques wallonnes de Liège et sa région.

Cette opération devrait être finalisée au cours du second semestre. Les résultats de SPE seront intégrés proportionnellement dans les comptes consolidés annuels du Groupe.

SPE est actuellement le deuxième producteur d'électricité en Belgique, avec une part de marché de près de 10 % et un parc de centrales fonctionnant majoritairement au gaz naturel.

La société SPE regroupe plusieurs entités qui comptent près d'un million de clients électricité et 400 000 clients Gaz sur la Belgique, et dont la production d'électricité atteint 7 TWh. Ses ventes aux clients finaux atteindraient 10 TWh par an d'électricité soit 12% du marché et 12 TWh par an de gaz, soit 9% du marché hors centrale.